Champlain LHIN
RLISS de Champlain

1900 City Park Drive, Suite 204
Ottawa, ON K1J 1A3
Tel: 613.747.6784
Toll Free: 1.866.902.5446
Fax: 613.747.6519
www.champlainlhin.on.ca

1900, promenade City Park, bureau 204
Ottawa, ON K1J 1A3
Téléphone : 613 747-6784
Sans frais : 1 866 902-5446
Télécopieur : 613 747-6519
www.rlisschamplain.on.ca

12 mars 2015

M. Yvon Lemire
Directeur général
Maison Fraternité
242, rue Cantin
Ottawa ON K1L 6T2

Monsieur Lemire,

Objet : Entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels 2014-2017

Quand le Réseau local d'intégration des services de santé Champlain (le « RLISS ») et le Maison Fraternité (le « FSS ») ont conclu une entente de responsabilisation pour les trois années débutant le 1er avril 2014 (l' « ERS-M »), il restait à déterminer les données financières budgétées, l'information sur les activités de service et les indicateurs de rendement pour la deuxième et troisième année de l'entente (exercices 2015-2016 et 2016-2017). Le RLISS aimerait maintenant mettre à jour l'ERS-M pour inclure les renseignements sur les données financières, les activités de service et les attentes en matière de rendement pour l'exercice 2015-2016 aux annexes B, C, D et E.

Conformément à l'entente du FSS, l'ERS-M sera modifiée à compter du 1er avril 2015, par l'ajout des annexes modifiées B, C, D et E (les « annexes ») qui figurent à l'annexe 1 de cette lettre.

En cas de conflit entre l'ERS-M en vigueur et cette modification, la modification prévaudra pour ce qui concerne les annexes. Les autres conditions de cette ERS-M demeurent inchangées.

Veuillez indiquer que le FSS accepte et approuve cette modification en apposant votre signature ci-dessous et en retournant une copie de cette lettre à l'équipe de responsabilisation à ch.accountabilityteam@lhins.on.ca avant le 31 mars 2015. Si vous avez des questions ou préoccupations à ce sujet, veuillez communiquer avec Chahinez Bendou par téléphone au 613.747.3237 ou par courriel à chahinez.bendou@lhins.on.ca

Le RLISS reconnaît la collaboration et le travail acharné de vous et votre équipe dans le cadre du processus d'actualisation de l'ERS-M 2015-2016. Nous comptons maintenir une étroite relation de travail avec vous.

Veuillez recevoir mes chaleureuses salutations.

Chantale LeClerc
Chef de la direction
RLISS de Champlain

c. c. : Maureen Taylor-Greenly, Directrice principale de la performance du système de santé
Chahinez Bendou, Spécialiste principale de la responsabilisation

p. j. : Annexes B, C, D et E.

ACCEPTÉ PAR :

Maison Fraternité

Par :

_____
M. Yvon Lemire, Directeur général, j'ai le pouvoir de lier Maison Fraternité

Et par :

_____
M. Jean-Francois-Milotte, Président, j'ai le pouvoir de lier Maison Fraternité

Annexe B1: Total du financement du RLISS
2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Revenu et dépenses du programme du RLISS	n° de la rangé	Compte : Référence financière VERSION OHRS 9.0	2015-2016 Cible du plan
Revenu			
Allocation de financement global du RLISS	1	F 11006	$2,770,759
Financement du MAFS (CASC seulement)	2	F 11005	$0
Actes médicaux fondés sur la qualité (CASC seulement)	3	F 11004	$0
Allocation de base du MSSLD	4	F 11010	$0
Autres enveloppes de financement du MSSLD	5	F 11014	$0
Financement unique du RLISS	6	F 11008	$0
Financement unique du MSSLD	7	F 11012	$0
Transfert du responsable de la paie	8	F 11019	$0
Revenu du bénéficiaire de service	9	F 11050 to 11090	$0
Total partiel du revenu RLISS/MSSLD	**10**	**Somme des rangées 1 à 9**	**$2,770,759**
Recouvrements de sources externes/internes	11	F 120*	$0
Dons	12	F 140*	$0
Autres sources de financement et autre revenu	13	F 130* to 190*, 110*, [excl. F 11006, 11008, 11010, 11012, 11014, 11019, 11050 to 11090, 131*, 140*, 141*, 151*]	$0
Total partiel des autres revenus	**14**	**Sommes des rangées 11 à 13**	**$0**
REVENU TOTAL FONDS TYPE 2	**15**	**Somme des rangées 10 et 14**	**$2,770,759**
DÉPENSES			
Rémunération			
Salaires (Heures travaillées + Coût des heures auxquelles sont liés des avantages sociaux)	17	F 31010, 31030, 31090, 35010, 35030, 35090	$2,034,596
Contributions aux avantages sociaux	18	F 31040 to 31085 , 35040 to 35085	$370,607
Prestation future des employés	19	F 305*	$0
Rémunération des médecins	20	F 390*	$0
Rémunération des adjoints aux médecins	21	F 390*	$0
Rémunération du personnel infirmier praticien	22	F 380*	$0
Rémunération de physiothérapeute (Rangée 128)	23	F 350*	$0
Rémunération de chiropraticien (Rangée 129)	24	F 390*	$0
Rémunération de tout autre personnel médical	25	F 390*, [excl. F 39092]	$0
Honoraires à la séance	26	F 39092	$0
Coûts de service			
Fournitures médicales/chirurgicales et médicaments	27	F 460*, 465*, 560*, 565*	$0
Dépenses pour fournitures et articles divers	28	F 4*, 5*, 6*, [excl. F 460*, 465*, 560*, 565*, 69596, 69571, 72000, 62800, 45100, 69700]	$365,556
Dépense unique communautaire	29	F 69596	$0
Dépenses en équipements	30	F 7*, [excl. F 750*, 780*]	$0
Amortissement des équipements importants, licences de logiciels et frais	31	F 750* , 780*	$0
Dépenses en sous-traitance	32	F 8*	$0
Dépenses pour les bâtiments et le terrain	33	F 9*, [excl. F 950*]	$0
Amortissement relatif aux bâtiments	34	F 9*	$0
DÉPENSES TOTALES FONDS TYPE 2	**35**	**Somme des rangées 17 à 34**	**$2,770,759**
EXCÉDENT NET/(DÉFICIT) DES OPÉRATIONS	**36**	**Rangée 15 moins rangée 35**	**$0**
Amortissement - Revenu d'octrois/de dons	37	F 131*, 141* & 151*	$0
EXCÉDENT/DÉFICIT y compris amortissement des octrois et dons	**38**	**Somme des rangées 36 à 37**	**$0**
FONDS TYPE 3 - AUTRE			
Total du revenu (Type 3)	39	F 1*	$0
Total des dépenses (Type 3)	40	F 3*, F 4*, F 5*, F 6*, F 7*, F 8*, F 9*	$0
EXCÉDENT NET/(DÉFICIT) FONDS TYPE 3	**41**	**Rangée 39 moins rangée 40**	**$0**
FONDS TYPE 1 - HÔPITAL			
Total du revenu (Type 1)	42	F 1*	$0
Total des dépenses (Type 1)	43	F 3*, F 4*, F 5*, F 6*, F 7*, F 8*, F 9*	$0
EXCÉDENT NET/(DÉFICIT) FONDS TYPE 1	**44**	**Rangée 42 moins rangée 43**	**$0**
TOUS LES TYPES DE FONDS			
Total Revenue (All Funds)(F)	45	Ligne 15 + ligne 39 + ligne 42	$2,770,759
Total Expenses (All Funds)(F)	46	Ligne 16 + ligne 40 + ligne 43	$2,770,759
NET SURPLUS/(DÉFICIT) TOUS LES TYPES DE FONDS	**47**	**Rangée 45 moins rangée 46**	**$0**
Total des dépenses administratives allouées aux entités de paiements de transfert			
Centres de comptabilité non distribués	48	82*	$0
Services administratifs et d'appui	49	72 1*	$253,374
Gestion des services cliniques	50	72 5 05	$0
Ressources médicales	51	72 5 07	$0
Total des dépenses administratives et non distribuées	**52**	**Somme des rangées 46 à 50 (comprise dans les dépenses de fonds de type 2 ci-dessus)**	**$253,374**

Annexe B2: Activités cliniques - Sommaire
2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Budget de la catégorie de services 2015-2016	Niveau du cadre des NPRSSO (OHRS)	Équivalents temps plein (ETP)	Visites F2F, Tel.,interne, sous-traitance	Interactions non uniques avec le bénéficiaire de service	Heures de soins à l'interne et en sous-traitance	Jours d'hospitalisation/de résidence	Particuliers desservis par centre fonctionnel	Jours de présence en personne	Séances de groupe (nombre de séances et non de particuliers)	Repas livré - combiné	Présence de participant de groupe (Rég. et non rég.)	Interactions avec fournisseur de services	Interactions de groupe avec fournisseur de services	Séances en santé mentale
Soins primaires - Cliniques et programmes	72 5 10*	12.5	8,613	0	0	0	1,119	0	0	0	0	0	0	0
Milieu résidentiel - Dépendances	72 5 40 78*	27.5	0	0	0	7,826	206	0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE C – RAPPORTS
SERVICES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE

Parmi les exigences énumérées ci-dessous, seules celles qui se rapportent aux programmes et services financés par le RLISS sont applicables.

Les exigences de déclaration et les dates de soumission des rapports sont énumérées ci-dessous. Sauf indication contraire, le FSS est tenu de soumettre uniquement l'information requise sur le financement fourni en vertu de cette entente. Les rapports portant sur l'entité entière sont suivis d'un astérisque (« *** »)**.

Soumission de la balance de vérification NPRSSO/SIG (par l'entremise du SIFSSSO)	
2014-2015	**Dates de production (doivent passer les vérifications 3c)**
2014-2015 Tr1	*Non requis 2014-2015*
2014-2015 Tr2	31 octobre 2014
2014-2015 Tr3	31 janvier 2015
2014-2015 Tr4	31 mai 2015
2015-2016	**Dates de production (doivent passer les vérifications 3c)**
2015-2016 Tr1	*Non requis 2015-2016*
2015-2016 Tr2	31 octobre 2015
2015-2016 Tr3	31 janvier 2016
2015-2016 Tr4	31 mai 2016
2016-2017	**Dates de production (doivent passer les vérifications 3c)**
2016-2017 Tr1	*Non requis 2016-2017*
2016-2017 Tr2	31 octobre 2016
2016-2017 Tr3	31 janvier 2017
2016-2017 Tr4	30 mai 2017

Déclarations supplémentaires – rapport trimestriel (par l'entremise de l'IPRO)	
2014-2015	**Exigible cinq (5) jours ouvrables après la date de production de de la balance de vérification**
2014-2015 Tr2	7 novembre 2014
2014-2015 Tr3	7 février 2015
2014-2015 Tr4	7 juin 2015 – rapport supplémentaire exigible
2015-2016	**Exigible cinq (5) jours ouvrables après la date de production de de la balance de vérification**
2015-2016 Tr2	7 novembre 2015
2015-2016 Tr3	7 février 2016
2015-2016 Tr4	7 juin 2016 – rapport supplémentaire exigible
2016-2017	**Exigible cinq (5) jours ouvrables après la date de production de de la balance de vérification**
2016-2017 Tr2	7 novembre 2016
2016-2017 Tr3	7 février 2017
2016-2017 Tr4	7 juin 2017 – rapport supplémentaire exigible

ANNEXE C – RAPPORTS
SERVICES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE

Le rapport de conciliation annuel (RCA) présenté dans l'IPRO et dans une soumission papier* (Tous les FSS doivent soumettre une copie papier de leur RCA dûment rempli et signé au Ministère et au RLISS qui fournit le financement, ainsi qu'une copie papier par l'entremise de l'IPRO)	
2014-2015	**Date d'échéance**
RCA de 2014-2015	Le 30 juin 2015
RCA de 2015-2016	Le 30 juin 2016
RCA de 2016-2017	Le 30 juin 2017

États financiers vérifiés approuvés par le conseil d'administration *	
Exercice	**Date de production**
2014-2015	30 juin 2015
2015-2016	30 juin 2016
2016-2017	30 juin 2017

Déclaration de conformité	
Exercice	**Date de production**
2013-2014	30 juin 2014
2014-2015	30 juin 2015
2015-2016	30 juin 2016
2016-2017	30 juin 2017

Services communautaires en santé mentale et toxicomanie – autres exigences de déclaration	
Exigence	**Date de production**
Fichier de données communes pour les services communautaires en santé mentale	Dernière journée du mois qui suit la fin des périodes de déclaration de Tr2 et Tr4 (fin d'exercice)
	• 2014-2015 Tr2 28 novembre 2014 • 2014-2015 Tr4 30 juin 2015
	• 2015-2016 Tr2 30 novembre 2015 • 2015-2016 Tr4 30 juin 2016
	• 2016-2017 Tr2 30 novembre 2016 • 2016-2017 Tr4 30 juin 2017
DASIT (Drogue et alcool – Système d'information sur le traitement)	Quinze (15) jours ouvrables après la fin de Tr1, Tr2 et Tr3 – Vingt (20) jours ouvrables après la fin de l'exercice (Tr4)
	• 2014-2015 Tr1 22 juillet 2014 • 2014-2015 Tr2 22 octobre 2014 • 2014-2015 Tr3 22 janvier 2015 • 2014-2015 Tr4 30 avril 2015
	• 2015-2016 Tr1 22 juillet 2015 • 2015-2016 Tr2 22 octobre 2015

	• 2015-2016 Tr3 22 janvier 2016 • 2015-2016 Tr4 28 avril 2016
	• 2016-2017 Tr1 22 juillet 2016
	• 2016-2017 Tr2 24 octobre 2016
	• 2016-2017 Tr3 23 janvier 2017
	• 2016-2017 Tr4 2 mai 2017
Connex*Ontario* Information sur les services de santé • Ligne d'aide sur la drogue et l'alcool • Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique • Ligne d'aide sur la santé mentale	Tous les FSS qui reçoivent des fonds pour fournir des services en santé mentale et toxicomanie doivent signer avec **Connex***Ontario* Information sur les services de santé une entente de déclaration par l'organisation qui fixe les exigences de déclaration.

Rapport sur les services en français, par l'entremise de l'IPRO	2014-2015 - 30 avril 2015 2015-2016 - 30 avril 2016 2016-2017 - 30 avril 2017

ANNEXE D – DIRECTIVES, LIGNES DIRECTRICES ET POLITIQUES
SERVICES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE

Parmi les exigences énumérées ci-dessous, seules celles qui se rapportent aux programmes et services financés par le RLISS sont applicables.

▪ **Politique financière communautaire, 2015**	
▪ **Operating Manual for Community Mental Health and Addiction Services (2003)**	Chapitre 1. Composantes organisationnelles 1.2 Structures, rôles et relations organisationnels 1.3 Développement et maintien de l'organisation et de la structure du FSS 1.5 Résolution des conflits
	Chapitre 2. Composantes administratives et de programmes 2.3 Allocations budgétaires / allocations budgétaires pour le jeu problématique 2.4 Exigences en matière de prestation des services 2.5 Dossiers des clients, confidentialité et divulgation 2.6 Exigences de déclaration en matière de services 2.8 Gestion des enjeux 2.9 Évaluation des services/assurance qualité 2.10 Attentes administratives
	Chapitre 3. Tenue des dossiers financiers et exigences de déclaration 3.2 Allocations personnelles pour clients participant à certains programmes résidentiels de lutte contre la toxicomanie 3.6 Contrôles financiers internes *(sauf « inventaire des actifs »)* 3.7 Contrôle des ressources humaines
▪ **Normes d'intervention précoce dans le traitement de la psychose (nov. 2010)**	
▪ **Normes du programme ontarien à l'intention des équipes de traitement communautaire dynamique (TCD) (2005)**	
▪ **Normes relatives aux services de gestion de cas intensive pour les services de santé mentale et les services de soutien connexes (2005)**	
▪ **Normes relatives aux services d'intervention en cas de crise pour les services de santé mentale et les services de soutien connexes (2005)**	
Psychiatric Sessional Funding Guidelines (2004)	
▪ **Directive stratégique conjointe pour la prestation de services communautaires de santé mentale et de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle et des troubles jumelés (2008)**	
▪ **Dépendances et santé mentale d'Ontario - Normes de gestion du sevrage de l'Ontario (2014)**	
▪ **Critères d'admission et de mise en congé pour les organismes de lutte contre la toxicomanie de**	

l'Ontario (2000)
▪ **Admission, Discharge and Assessment Tools for Ontario Addiction Agencies (2000)**
▪ **South Oaks Gambling Screen (SOGS)**
▪ **Normes de production de rapports sur les services de santé de l'Ontario – NPRSSO/SIG – dernière version disponible pendant l'année applicable**
▪ **Guidelines for Community Health Service Providers Audits and Reviews, août 2012**

Annexe E1: Indicateurs principaux

2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Indicateurs de performance	2015-2016 Cible	Norme de rendement
*Budget équilibré - Fonds Type 2	**$0**	**>=0**
Proportion du budget dépensé sur l'administration	**9.1%**	**7.3 - 11%**
**Pourcentage de la marge totale	**0.00%**	**>= 0%**
Pourcentage de jours Autre niveau de soins (ANS) (dossiers fermés)	**11.4%**	**<12.54%**
Écart prévu par rapport aux dépenses réelles	**0**	**< 5%**
Écart prévu par rapport aux unités de service réelles	**0**	**< 5%**
Activité de service par centre fonctionnel	**Reportez-vous à l'annexe E2a**	**-**
Nombre de particuliers desservis	**Reportez-vous à l'annexe E2a**	**-**

Indicateurs explicatifs
Coût par unité de service (par centre fonctionnel)
Coût par particulier desservi (par programme/service/centre fonctionnel)
Expérience du client
Budget dépensé sur l'administration- SA Administration générale 72 1 10
Budget dépensé sur l'administration- SA Soutien des services d'information 72 1 25
Budget dépensé sur l'administration - SA Services de bénévoles 72 1 40
Budget dépensé sur l'administration - SA Opérations 72 1 55

* Budget équilibré Fonds Type 2: Les FSS sont tenus de soumettre un budget équilibré

** Aucun écart négatif n'est accepté dans la marge totale

Annexe E2a: Activités cliniques - Détails
2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Description et centre fonctionnel des NPRSSO (OHRS)		2015-2016	
[1]These values are provided for information purposes only. They are not Accountability Indicators.		Cible	Norme de rendement
Administration et services de soutien 72 1*			
Équivalents temps plein (ETP)	72 1*	**3.30**	n/a
Coût total pour le centre fonctionnel	72 1*	**$253,374**	n/a
Traitement des dépendances/de la toxicomanie 72 5 10 78 11			
Équivalents temps plein (ETP)	72 5 10 78 11	**12.50**	n/a
Visites	72 5 10 78 11	**8,613**	8182 - 9044
Nbre de particuliers desservis par centre fonctionnel	72 5 10 78 11	**1,119**	1007 - 1231
Coût total pour le centre fonctionnel	72 5 10 78 11	**$679,224**	n/a
Dépendances - Communautaire/Résidentiel - Services de traitement - Toxicomanie 72 5 40 78 11			
Équivalents temps plein (ETP)	72 5 40 78 11	**27.50**	n/a
Jours d'hospitalisation/de résidence	72 5 40 78 11	**7,826**	7435 - 8217
Nbre de particuliers desservis par centre fonctionnel	72 5 40 78 11	**206**	165 - 247
Coût total pour le centre fonctionnel	72 5 40 78 11	**$1,838,161**	n/a
SOMMAIRE DES ACTIVITÉS			
Total Full-Time Equivalents for all F/C		**43.30**	n/a
Total Visits for all F/C		**8,613**	8182 - 9044
Total Inpatient/Resident Days for all F/C		**7,826**	7435 - 8217
Total Individuals Served by Functional Centre for all F/C		**1,325**	1193 - 1458
Total Cost for All F/C		**$2,770,759**	n/a

Annexe E2b: Indicateurs spécifiques pour le secteur de santé mentale et dépendances

2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Indicateurs de performance	2015-2016 Cible	Norme de rendement
Aucun indicateur de rendement	-	-

Indicateurs explicatifs
Séjours récurrents imprévus à l'urgence dans les 30 jours après le congé pour des conditions de santé mentale
Séjours récurrents imprévus à l'urgence dans les 30 jours après le congé pour des conditions de dépendance
Nombre moyen de jours d'attente entre la demande de consultation et l'achèvement de l'évaluation initiale
Nombre moyen de jours d'attente entre l'évaluation initiale et l'initiation du service

Annexe E3c Local: Indicateurs locaux pour la santé mentale et dépendance 2015-2016

Fournisseur de services de santé: Maison Fraternité

Évaluation des clients – santé mentale et dépendances : Le FSS adoptera l'outil Ontario Perception of Care (OPOC) en tant qu'outil normalisé pour la rétroaction et les évaluations pour tous les clients, y compris les membres de leur famille. Cette exigence s'applique à tous les nouveaux clients et aux clients actuels. Le FSS travaillera avec le RLISS à la mise au point d'un mécanisme de production de rapports. Les rapports pourraient inclure une ventilation des renseignements suivants selon l'âge et le sexe : nombre total de clients bénéficiant du service, nombre de clients faisant l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil OPOC.

Outils de dépistage et d'évaluation – santé mentale et dépendances : Pour aider à bâtir un système mieux intégré, le FSS utilisera tous les nouveaux outils de dépistage et d'évaluation qui sont appuyés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH). Ces outils peuvent comprendre les suivants : Global Assessment of Individual Need (GAIN-SS), GAIN-Q3, Psychiatric Diagnostic Screening Questionnaire [PDSQ] (questionnaire psychiatrique de dépistage diagnostic), Problem Oriented Screening Instrument for Teenagers [POSIT] (instrument de dépistage axé sur les problèmes pour adolescents). Le FSS travaillera avec le RLISS à la mise au point d'un mécanisme de production de rapports. Les rapports pourraient inclure une ventilation des renseignements suivants selon l'âge et le sexe : nombre total de clients bénéficiant du service, nombre total de clients ayant fait l'objet de chaque outil, nombre total de clients ayant été envoyés aux Services d'accès et d'aiguillage en toxicomanie d'Ottawa pour subir un dépistage et une évaluation à l'aide des outils (pas à l'aide de l'outil Ontario Perception of Care). On s'attendra aussi à ce que les FSS se servent d'autres outils qui se fondent sur des données probantes au fur et à mesure qu'ils sont offerts (comme un outil de dépistage du jeu compulsif). Les FSS soumettront les résultats de leur dépistage et évaluation au système de données correspondant (p. ex. : Catalyst, DATIS).

Perfectionnement de la main-d'œuvre et renforcement des capacités – santé mentale et dépendances : Tous les fournisseurs de services de santé intégreront une ou plusieurs composantes du modèle de compétences en santé mentale et dépendances de la région de Champlain en ce qui a trait au recrutement, au perfectionnement professionnel et à la gestion du rendement. Les composantes comprennent : 1. profil de compétences, 2. descriptions de poste basées sur les compétences, 3. questions d'entrevue, 4. compétences techniques et en matière de comportement (les deux), 5. outils de gestion du rendement. Le modèle de la région de Champlain incorpore des recherches sur les compétences et des outils élaborés par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (2014). L'outil de production de rapports n'a pas encore été choisi, mais pourrait inclure : nombre total de descriptions de poste basées sur les compétences (et offres d'emploi) ayant été affichées, nombre total d'entrevues menées pour de nouveaux emplois, nombre total d'entrevues menées à l'aide des outils d'entrevue pour les compétences techniques et en matière de comportement du Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, nombre total d'évaluations du rendement menées, nombre total d'évaluations du rendement effectuées dans des postes précis au moyen d'outils (à l'aide du modèle de la région de Champlain).